

du si bon travail dans l'Ouest pour les libéraux, qu'il recommencera et fera perdre même les villes aux libéraux. Il n'y a que les internés de certaines institutions qui s'illusionnent autant que le ministre. (*Exclamations*) Il y a autre chose...

**L'hon. M. Sharp:** Il s'agit de la remarque non personnelle, n'est-ce pas?

**L'hon. M. Hamilton:** C'est une remarque personnelle.

**L'hon. M. Sharp:** L'autre ne l'était-elle pas?

**L'hon. M. Hamilton:** Vous vous êtes moqué librement des efforts du premier gouvernement qui ait jamais fait quelque chose au cours des ans pour les cultivateurs de l'Ouest. Vous avez essayé de manigancer cette alliance entre les riches et les sages, en ravalant les pauvres cultivateurs des Prairies—les «cow-boys», comme vous nous appelez. Le ministre, fort de son esprit supérieur, ne s'est pas gêné pour se moquer de ceux d'entre nous qui étaient naïfs et maladroits. Nous avons au moins essayé. J'ai fait une liste de deux ou trois exemples pour le ministre. S'il ne veut pas accepter ces réponses et veut continuer cette prise de bec sur la question de savoir qui a le plus fait pour l'Ouest, je céderai, mais non sans lui dire: Vous ne faites pas seulement du tort à l'Ouest; vous faites du tort à tout le Canada. En 1963-1964, selon la Commission canadienne du blé, nous aurions pu vendre 100 millions de boisseaux de blé de plus. M. Bentley, de la Fédération canadienne de l'agriculture, disait la semaine dernière que nous aurions pu vendre 200 millions de boisseaux de plus cette année. Je crois toujours M. Bentley sur parole. Ensuite, vendredi dernier, nous avons entendu annoncer que le prix final avait baissé au regard de celui de l'année dernière. Il y a un an, le ministre a dit que nous ne nous ressentirions pas de ce fléchissement parce que nous vendions tant de millions de boisseaux. Il ne semble pas au courant du fait que le prix du blé n'a pas changé depuis cinquante ans, quoique celui des machines agricoles ait atteint depuis deux ans le plus haut palier de notre histoire. Le ministre a déclaré l'autre soir à la télévision que les cultivateurs toucheraient des sommes telles qu'ils ne s'apercevraient réellement pas du fléchissement des prix. Qu'il me soit permis de signaler que les 300 millions de boisseaux dont nous avons perdu la vente à \$2 chacun auraient valu 600 millions de dollars au Canada. Ajoutons à cela les 60 millions ou 80 millions de dollars que le fléchissement des prix nous a fait perdre l'an dernier.

**M. le président suppléant:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

**Des voix:** Continuez.

**M. le président suppléant:** Le comité est-il d'accord que le député continue?

**Des voix.** D'accord.

**L'hon. M. Hamilton:** Je remercie les membres du comité. Je n'ai pas mâché mes mots aujourd'hui parce que cette question me tient très à cœur. Ma seule excuse, c'est que je sympathise avec ces centaines de milliers de personnes qui ont trouvé la vie dure au cours des années cinquante. Et quand j'entends dire que les agriculteurs de l'Ouest sont riches, que nous pouvons bien nous permettre de perdre ces 70 ou 80 millions de dollars et que nous ne sentirons pas la perte de 600 million de dollars, je dois protester. Si mon appel au nom de ces gens ne touche pas le ministre, il pourrait peut-être y voir un appel pour le bien de l'ensemble du pays.

Ce montant de 700 millions de dollars doit sûrement signifier quelque chose pour le ministre des Finances dont le plus grand problème est le déficit de notre balance internationale des paiements. Certes, 700 millions en trois ans modifieraient sensiblement ce déficit. Dans l'intérêt des Canadiens peut-être, afin d'empêcher une hausse des prix ou d'accroître les revenus des travailleurs dans les aciéries ou les mines du Nord, sans doute, il va remettre la question à l'étude et se porter à la défense de la Commission canadienne du blé, tant au pays qu'à l'étranger, et ne la laissera pas se débrouiller seule comme maintenant. Le ministre dit qu'il n'a rien à voir à la vente des céréales, que cela regarde la Commission. Si des erreurs sont commises, seule la Commission en sera responsable. Nous tentons de justifier les méthodes de vente de la Commission. Lorsque des erreurs sont commises—et il s'en commet forcément dans une opération aussi complexe—à notre avis, le ministre devrait en supporter le blâme. Lorsque des ventes sont conclues, qu'il se charge aussi de l'annoncer. Les députés ont certes le droit d'être renseignés à la Chambre sur ces questions; ils ne devraient pas avoir à se précipiter à la tribune des journalistes pour se renseigner. La pratique de la Chambre des communes doit sûrement avoir un sens pour le ministre.

Vendredi, je n'avais pas l'intention de parler comme je le fais à l'occasion de l'étude des crédits du ministre, mais lorsqu'il a dérogé à la tradition à l'égard des